

POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE



AÉROPORT
MARSEILLE PROVENCE

Avec la stratégie Amplitude 2030, Aéroport Marseille Provence s'engage à développer ses activités de manière raisonnée, au service du territoire, de son dynamisme économique et de sa transition environnementale.

Face aux défis climatiques et environnementaux, l'entreprise a la responsabilité d'agir pour transformer durablement son modèle aéroportuaire et minimiser son impact sur l'environnement.

26
30

Depuis de nombreuses années, Aéroport Marseille Provence a engagé une démarche d'amélioration de sa performance énergétique et de réduction de son empreinte carbone.

Dans le cadre de cet engagement traduit au travers de la Politique Environnementale de l'entreprise, Aéroport Marseille Provence a obtenu depuis 2021 la certification à la norme internationale ISO50001:2018 pour son approche globale de management de l'énergie.

L'organisation du Système de Management de l'Energie est structurée autour des quatre grands principes du management énergétique :



DIAGNOSTIC

Réaliser un bilan des installations et analyser régulièrement les consommations énergétiques



SOBRIETE

Réduire le besoin énergétique à la source



OPTIMISATION

Utiliser l'énergie de manière efficiente



PRODUCTION

Auto-consommer notre propre énergie (renouvelable) et réduire ainsi la dépendance aux énergies fossiles et au réseau national d'électricité

Depuis 2010, cette approche a permis à Aéroport Marseille Provence d'améliorer sa performance énergétique globale de manière significative avec une réduction de 45 % de sa consommation énergétique par m².

Pour continuer à soutenir son ambition stratégique d'ici 2030, les objectifs suivants ont été fixés en matière de Politique Énergétique :



-5 %

Une **amélioration de la performance énergétique globale (*) de 5 %** par rapport à la situation énergétique de référence de 2025, décomposée en une amélioration de la performance de :

- 17 % pour notre consommation de chaleur,
- 3 % pour notre consommation de froid,
- 5 % pour notre consommation d'électricité.



35 %

Une **production d'énergie renouvelable** photovoltaïque qui permettra de couvrir **35 % de notre consommation annuelle d'électricité**.

Afin de permettre la réalisation de cette Politique Énergétique, la Direction d'Aéroport Marseille Provence s'engage à :

- **Respecter** le cadre réglementaire et les exigences relatives à l'environnement et à l'énergie,
- **Garantir** la disponibilité de l'information et des ressources nécessaires pour atteindre ses objectifs, et
- **Favoriser** l'achat de produits et services économes en énergie, et à intégrer l'amélioration de la performance énergétique au sein de tous les projets de l'entreprise.

Les indicateurs de performance énergétique seront suivis et analysés, a minima de manière trimestrielle, par l'équipe Energie et la revue globale du Système de Management de l'Energie sera réalisée annuellement par le Comité de Direction de l'entreprise afin d'assurer la **cohérence, robustesse et performance** de la Politique Énergétique.

(*) La performance en termes d'énergie est mesurée en ajustant les consommations énergétiques avec les facteurs influents (principalement la rigueur climatique) et les facteurs statiques (les surfaces).

Julien Coffinier
Président du Directoire